

# ACCOMPAGNEMENT VAEE

## Public

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'une expérience d'au moins 1 an (de façon continue, discontinue, à temps plein ou à temps partiel), en rapport direct avec la certification visée. L'expérience est calculée par le cumul de ces activités et des périodes de formation (initiale ou continue).

- Les salariés, quel que soit leur statut (CDI, CDD, intérimaires...)
- Les non salariés (membres d'une profession libérale, exploitants agricoles, artisans, commerçants, travailleurs indépendants...)
- Les agents publics (titulaires ou non)
- Les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non)
- Les bénévoles ayant une expérience associative ou syndicale
- Toute personne ayant un diplôme étranger souhaitant une équivalence en diplôme Français
- Toute personne, avec ou sans qualification reconnue, désirant en acquérir une, la compléter ou l'adapter...

## Objectifs

- Répondre aux mêmes exigences que celles attendues par le référentiel de certification
- Vous aider à la rédaction du dossier de validation (livret 2)
- Vous préparer à l'entretien avec le jury
- Vous proposer un accompagnement post-jury
- Valider une certification totale ou partielle (en fonction de votre projet)

- Vous obtenez un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle sans devoir repasser par un cursus scolaire ou par une formation
- Le diplôme obtenu par la voie de la VAE a la même valeur que celui obtenu par la voie académique ou professionnelle



• FORMATION  
CONTINUE

# NOS ATOUTS SUR L'ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement VAE reste un service facultatif mais **fortement conseillé** par les professionnels de l'information conseil, de l'orientation et de la VAE (SPRO, CEP, Région, Gref, Fongecif...). Cet accompagnement **maximise vos chances** d'accéder à la certification totale dans les meilleurs délais.

L'IDPCES Brest est un **organisme accompagnateur** : nous vous accompagnons dans votre démarche VAE

Seules les certifications enregistrées au RNCP sont accessibles par la VAE



L'IDPCES Brest est reconnu depuis 18 ans pour sa qualité d'enseignement et ses excellents taux de réussite.

- Un accompagnement individualisé très soutenu
- Des accompagnateurs de qualité issus de formations diverses : formateurs/enseignants, psychologues, responsables pédagogiques, responsables de ressources humaines, professionnels
- Des accompagnateurs à l'écoute, apportant leurs compétences en ingénierie méthodologique et pédagogique
- Un environnement de travail propice aux échanges, à la réflexion

## LA VAE POUR QUOI ?

- Obtenir un diplôme ou une certification
- Valoriser vos connaissances et vos compétences
- Evoluer dans votre entreprise
- Vous armer contre les risques du chômage et de la précarité
- Reprendre des études
- Reprendre en main votre carrière professionnelle
- Vous reconvertir
- Permettre une revalorisation de votre salaire
- Postuler à un nouvel emploi en validant des compétences, en faisant valoir votre diplôme

## L'ACCOMPAGNATEUR, AU REGARD DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION VISÉE, VA VOUS AIDER À :

- identifier les activités les plus pertinentes, les décrire et les expliciter
- structurer et organiser votre pensée
- vous questionner, développer un esprit critique
- rédiger le dossier de validation en tenant compte des attendus du jury de validation
- préparer l'entretien avec le jury

# NOTRE ACCOMPAGNEMENT EN 4 ÉTAPES

## ÉTAPE 1

### PHASE DE PRÉ-CONTRACTUALISATION

*Gratuite - 1h30*

**Présentation de votre accompagnateur (expérience, formation, qualifications)**

**Echange en face-à-face avec votre accompagnateur :**

- sur votre projet VAE et la certification demandée,
- sur l'individualisation de votre accompagnement (calendrier des différentes étapes, dates des entretiens ...),
- sur les modalités et méthodes de votre accompagnement (individuel et/ou semi-collectif ; entretiens en face-à-face ou à distance),
- sur la durée de votre accompagnement VAE,
- sur la durée de l'éventuel accompagnement post-jury ,
- sur le coût de votre accompagnement.

## ÉTAPE 2

### CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE VALIDATION (livret 2) – FORMALISATION ÉCRITE DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE EN LIEN AVEC LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION VISÉE ET LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

*Étape importante car le jury se prononcera sur les écrits produits pour notifier sa décision de validation*

**ACCOMPAGNEMENT DANS L'AUTO-QUESTIONNEMENT ORAL :**

- Faire l'inventaire de vos expériences professionnelles, personnelles, bénévoles...
- Vous guider dans l'organisation et l'articulation de vos activités
- Vous aider dans l'analyse de vos expériences en développant votre esprit critique
- Vous aider à prouver les compétences et connaissances acquises

**ACCOMPAGNEMENT ÉCRIT DU DOSSIER :**

- Vous assister dans la description écrite de vos activités
- Avant le dépôt à l'organisme certificateur, dernière correction par votre accompagnateur

## ÉTAPE 3

### PRÉPARATION À L'ENTRETIEN

- Déroulement de l'entretien - Positionnement du candidat – Conseil méthodologique - Méthodes pour mettre en valeur vos compétences professionnelles – Ajouter une plus-value à l'écrit
- Simulations d'entretien avec des professionnels
- Débriefing après chaque entretien

## ÉTAPE 4

### ACCOMPAGNEMENT POST-JURY

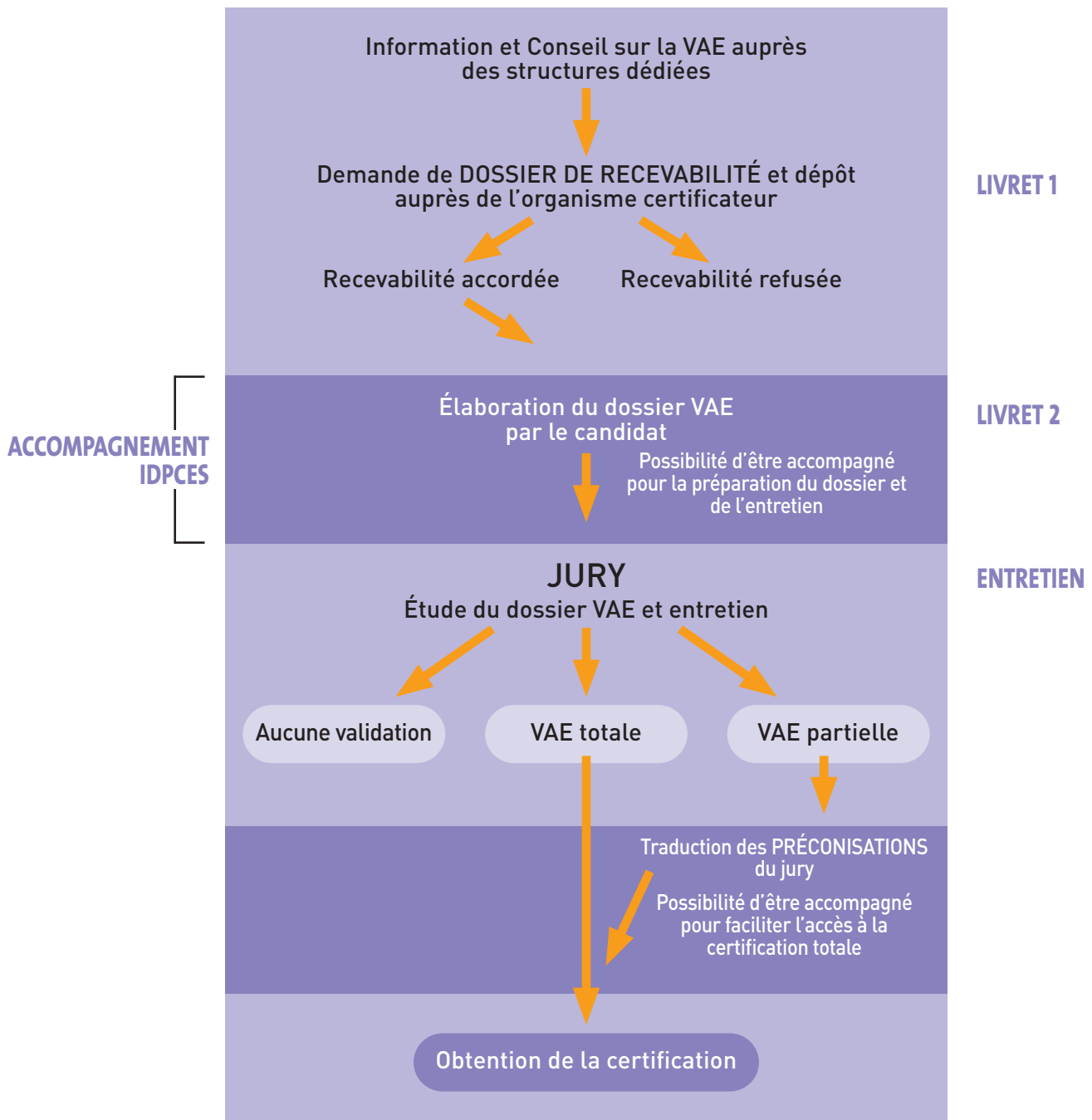
*(dans le cadre d'une validation partielle ou aucune validation suite au passage devant le jury)*

- Analyse des préconisations du jury
- Conseils apportés par l'accompagnateur sur la suite du projet

**Le nombre d'heures varie entre 15 à 30h en fonction des besoins du candidat, de son statut, de la certification visée. Un devis vous sera remis à la suite de l'étape 1.**



# >>> SCHEMA EXPLICATIF DE LA PROCEDURE VAE\*



\* Source Gref Bretagne/ Région Bretagne



2 rue Auguste Kervern - 29200 BREST  
[idpces-brest.com](http://idpces-brest.com) - [idpcesbrest29@gmail.com](mailto:idpcesbrest29@gmail.com)

Accueil du lundi au vendredi 8h30 / 17h30 - 02 98 44 27 62  
Directrice : France MERDRIGNAC - 06 63 59 76 64

# ACCOMPAGNEMENT VAE



À retourner à :  
IDPCES Brest  
2 rue Auguste Kervern  
29200 BREST

## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

**ATTENTION !**  
Tout dossier  
incomplet ne  
sera pas pris  
en compte.

### CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Joindre  
2 photos

Date de réception \_\_\_\_\_ RDV le \_\_\_\_\_  
Avis suite à l'entretien \_\_\_\_\_  
Fiche d'inscription à renvoyer au plus tard pour le \_\_\_\_\_  
Remarques \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### VOTRE IDENTIFICATION

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date de naissance / / \_\_\_\_\_  
Lieu de naissance \_\_\_\_\_ Département \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_  
Portable \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

#### PÈRE\* :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_  
Tél. fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

#### MÈRE\* :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_  
Tél. fixe \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_



\* Si financement par les parents



# FINANCEMENT

## MODE DE FINANCEMENT ENVISAGÉ

### INFORMATIONS SUR LES FINANCEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

(Source [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr))

Vous êtes...		Vous pouvez bénéficier de :	Qui contacter ?
Salarié(e)	VAE à l'initiative de l'employeur	PDC – Plan de développement de compétences	Votre employeur
	VAE à votre initiative en dehors du temps de travail	CPF – Compte personnel de formation	OPCO de votre entreprise
	VAE à votre initiative dans le cadre du congé VAE (CVAE) sur votre temps de travail – durée maximale : 24h	PDC – Plan de développement de compétences	Employeur pour demander une autorisation d'absence OPCO
		Autres sources de financement	Carif
Bénéficiaire d'un contrat aidé	CUI-CAE – Parcours emploi compétences	Demande d'aide à l'insertion professionnelle, contribution de l'État, financement par le Centre national de la fonction publique (CNFPT)	Employeur et CNFPT
	CUI-CAE	Les financements prévus pour les salariés de l'entreprise : PDC ou CPF...	Employeur et CNFPT
Intérimaire	Contacter le FAF.TT		
Travailleur handicapé		Financements complémentaires	Agefiph
Demandeur d'emploi		Qualif VAE	Région
		Financement par pôle emploi (sous conditions) (complément Région)	Pôle emploi
		CPF (droits acquis avant) en complément de la prise en charge de la région	Informez le conseiller pôle emploi de votre démarche
Non-salarié(e)	Être à jour du versement d'une contribution spécifique destinée au financement des actions de formation professionnelle continue	Commerçant ou travailleur indépendant – Chefs d'entreprise / Dirigeants non-salariés et leurs conjoints	Agefice
		Médecin libéral	FAF-PM
		Autres professions libérales	FIF-PL
		Exploitant agricole	Vivea
Artisan	OCAPIAT		
Réfugié	Bénéficiaire d'un titre de séjour (valable 10 ans et autorisant son titulaire à travailler)	Vous pouvez bénéficier d'actions d'insertion sociale et professionnelle, y compris une prise en charge financière	

## SITUATION ACTUELLE

### SALARIÉ :

Type d'emploi \_\_\_\_\_

Nom entreprise \_\_\_\_\_

Adresse entreprise \_\_\_\_\_

### DEMANDEUR D'EMPLOI :

N°identifiant Pôle Emploi \_\_\_\_\_

Date d'inscription \_\_\_\_\_

Agence Pôle Emploi \_\_\_\_\_

Type de rémunération : RSA / ARE / ASS \_\_\_\_\_

### AUTRE :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION ?

Site Internet IDPCES Brest\*

Autre site Internet\*

Information dans un salon

Presse écrite

Anciens élèves

Portes ouvertes

Bouche-à-oreille

CIO-ONISEP

Par la famille

Autre (précisez) \_\_\_\_\_

\*Si internet, quels mots clefs avez-vous tapé ? \_\_\_\_\_

Je certifie l'exactitude des informations fournies dans ce dossier.

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Retourner le dossier de candidature à **IDPCES BREST, 2 rue Auguste Kervern 29200 BREST** accompagné de :

- dossier d'inscription signé
- photocopie des diplômes/titres/certificats
- 1 CV mis à jour
- 1 lettre de motivation
- 6 enveloppes timbrées au tarif en vigueur

2. Nous étudierons ensemble votre candidature au cours de l'entretien de pré-contractualisation et vous présenterons les modalités et méthodes de votre accompagnement.

3. À la suite de l'entretien, nous vous remettons un contrat ou une convention accompagné(e) d'un devis et vous disposerez d'un délai de réflexion de 10 jours pour valider ou pas notre accompagnement.

4. A l'issue du délai de réflexion, votre inscription est validée à réception du contrat ou de la convention tripartite signée.